

Sommaire

- **Édito** - p.3
- **ma ville en images** - p.4
- **ma ville ZOOM sur...**
Budget 2024, des projets
et des engagements - p.7
- **ma ville en actus** - p.10
- **ma ville portrait** - p.15
- **ma ville côté jeunesse** - p.16
- **ma ville solidaire** - p.17
- **Tribune libre** - p.18
- **ma ville pratique** - p.19
- **ma ville agenda** - p.21

**Monsieur le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.**

Tél. Secrétariat : 01 30 47 05 02.

VOTRE JOURNAL EST ÉCO-RESPONSABLE



SAINT-RÉMY MA VILLE • JOURNAL D'ACTUALITÉS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Dominique Bavoil.
Élue en charge de la communication : Myriam Schwartz.
Rédactrice en chef : Catherine Ridoux.
communication@ville-st-remy-chevreuse.fr
Rédaction : Noëlle Gavignet, Catherine Ridoux,
Suzan Ola, Marie Guerre
Mise en page : Jean-Christophe Sully.

Impression : Wauquier à 4 500 exemplaires.
Dépôt légal : avril 2024.
Crédit photos : service communication - Myriam Schwartz -
© JATH - © ARC - © photo Marie GUERRE - © Lions Club - © R4C
© Claire Curt - DR

CONTACT SERVICES MUNICIPAUX



Accueil	01 30 47 05 00
État-civil	01 30 47 05 10
Secrétariat général	01 30 47 05 02
Urbanisme	01 30 47 05 15
Régie et facturation	01 30 47 05 07
Ressources humaines	01 30 47 05 18
Services techniques	01 30 47 05 16
Service communication	01 30 47 05 26
Service culture et évènement	01 30 47 05 08
Police municipale	01 30 47 05 05
Vie associative	01 30 47 05 52
Petite enfance	01 30 47 05 00 (poste 333)
CCAS	01 30 47 48 45
RPE	01 77 04 84 10
Scolaire	01 30 47 48 49
Espace jeunes La Noria	06 83 88 70 63

Hôtel de ville

2 rue Victor-Hugo - BP 38 - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Tél. : 01 30 47 05 00

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h. Fermée le mardi après-midi.
Samedi de 9h à 12h30 permanence État-civil.



www.ville-st-remy-chevreuse.fr
magazine téléchargeable sur le site



[www.facebook.com/
saintremyleschevreuse](https://www.facebook.com/saintremyleschevreuse)



@StRemyChevreuse



YouTube Ville de St-remy-lès-chevreuse



[Instagram.com/saintremyleschevreuse](https://www.instagram.com/saintremyleschevreuse)



www.linkedin.com/ville-saint-remy-les-chevreuse



Chère Saint-Rémoise, cher Saint-Rémois,

Commencer une année, c'est tracer une perspective ; le budget 2024, acte politique essentiel traduit notre implication forte pour l'attractivité, la sécurité, la mobilité et l'environnement de notre ville, tout en assurant une stabilité fiscale.

Ceci est le fruit d'une gestion rigoureuse, malgré des recettes toujours en baisse du fait de la conjoncture économique et de l'inflation de péréquations fiscales qui s'imposent à nous.

Ainsi, la majoration de la pénalité de la Loi Solidarité renouvellement urbain (SRU) fixée par l'Etat est la conséquence de notre production insuffisante de logements sociaux et ce malgré de réelles difficultés : disponibilité foncière, inflation, contraintes environnementales et parfois de procédures ne visant que la défense d'intérêts particuliers.

**Le respect
des règles est
fondamental pour
en finir avec toutes
les incivilités
constatées
chaque jour.**

C'est la raison pour laquelle nous avons formé un recours gracieux auprès du Préfet des Yvelines dans l'espoir d'être exonérés de cette hausse arbitraire.

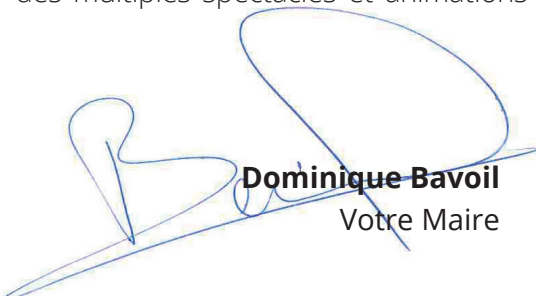
2024 sera jalonnée de projets structurants : la fin des travaux de l'école Jean-Jaurès et l'aménagement de la cour et des berges, l'équipement de la crèche et de l'espace intergénérationnel du cœur de ville, la sécurisation de la rue de la République au niveau du pont, la création de liaisons douces et la réfection de voirie et de trottoirs, entre autres (dossier page 7).

Autre sujet : comment vivre en harmonie ? Cela ne dépend pas uniquement de vos élus, mais de vous-mêmes. Le respect des règles est fondamental pour en finir avec toutes les incivilités constatées chaque jour. Être libre, c'est se gouverner soi-même (page 12).

Enfin, les élections européennes du 9 juin prochain sont importantes pour notre avenir. Un 5ème bureau de vote sera désormais ouvert pour votre confort. Ne l'oublions pas, nous avons l'immense chance de pouvoir vivre libres et choisir.

Alors, réjouissons-nous de ce que nous offre notre belle vallée au printemps avec sa palette de couleurs flamboyantes et retrouvons-nous autour des multiples spectacles et animations proposés par vos élus et vos associations.

Fidèlement votre,



Dominique Bavoil
Votre Maire



Nouveaux compatriotes

La cérémonie officielle de remise de décrets de naturalisation a eu lieu le 9 février 2024 à la Sous-Préfecture de Rambouillet. Les 12 récipiendaires de 8 nationalités différentes ont été reconnus nouveaux citoyens français par la remise d'un décret effectuée par Florence Ghilbert, Sous-Préfète.



Médaillés du travail

Le 10 février dernier, 9 Saint-Rémois se sont vu octroyer la médaille les remerciant et les récompensant de leurs efforts fournis dans leur travail respectif par le Maire, Dominique Bavoil, les Adjointes au maire, Agnès Bosdarros, Dina Brunello et Pierre-Louis Vernisse, et par Sylvie Gautier et Henri Lecaillet, Conseillers municipaux délégués.



Café du maire

Un rendez-vous qui a eu lieu les 17 février et 16 mars dernier au Carrefour Market et au restaurant *Au bord du Lac*. Une trentaine d'habitants participent à ces moments d'échanges.



L'art sous toutes ses formes

L'exposition d'Arts Créatifs organisée par l'association de l'ARC présentait les réalisations des adhérents des différents ateliers. 650 visiteurs ont parcouru la salle à la découverte de leurs travaux les 2 et 3 mars dernier. Le Coup de cœur a été attribué à un cartonnage représentant la mairie en 3D peint à l'aquarelle !



Saint-Rémy sur glace

Lors des dernières vacances scolaires, petits et grands ont pu jouir de l'installation éphémère d'une patinoire. Un projet porté par la volonté de la Ville de proposer des activités à ceux qui ne partaient pas en vacances. Le dispositif a connu un grand succès, plus de 1 200 personnes ont pu s'élancer sur la glace artificielle !



Exposition d'aquarelle

L'atelier d'aquarelle de l'ARC exposait le travail de ses adhérents du 2 au 10 mars. 830 visiteurs sont venus découvrir ces œuvres. Un des 3 thèmes de cette année était l'Olympisme. 69 tableaux ont été exposés. Le 1^{er} prix a été attribué à Éric Ancelet avec *Le Louvre Rivoli*, le second à Annie Toussain avec *La ballerine*, le 3^e à Guy Madec avec *Promenade à la plage*. Félicitations à eux !



Soupe des chefs

C'est au marché de Saint-Rémy que l'association Lions Club s'est installée le temps d'une matinée (pluvieuse !) pour régaler les Saint-Rémois avec des soupes confectionnées par de grands chefs cuisiniers. Les bénéfices des 150 litres de soupe vendus seront versés aux œuvres caritatives du Lions.

JOP Tour

543 personnes ont participé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse aux animations sportives autour de l'Olympisme et de ses valeurs. Une mobilisation que le service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et la Préfecture des Yvelines, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS 78) n'avaient pas encore connu sur toutes les autres dates organisées dans le département. Sportifs les Saint-Rémois ? Oui, c'est sûr !



Ciné sénior

Le film diffusé en mars était *Revoir Paris* avec Virginie Efira. Les séances de cinéma désormais proposées en partenariat par les CCAS de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et de Chevreuse permettent aux seniors de conserver des activités à prix très avantageux tout en bénéficiant d'un accompagnement privilégié à l'entrée et à la sortie du cinéma. Rendez-vous le 7 mai pour la prochaine séance !



8^e édition de la Récré des 4 châteaux

Une matinée pluvieuse s'est invitée ce matin du 17 mars au Domaine de Saint-Paul. Malgré cela, l'équipe d'organisation et les bénévoles étaient tous mobilisés pour que la fête soit réussie. Cette édition a tenu ses promesses avec du sport, du dépassement de soi, des parents enthousiastes et 1 113 enfants ayant passé la ligne d'arrivée ! Un record, ils étaient 930 en 2023. Un grand merci aux enfants pour leur spontanéité, leur engagement et les nombreuses émotions qu'ils ont pu nous transmettre. Que dire des parents et des maîtresses qui ont mis le feu sur la ligne d'arrivée ! Prenez date pour mars 2025 pour la 9^e édition et commandez le soleil.



Jazz à toute heure

Le festival emblématique de musique du territoire a fait son retour les 8, 9, 15 et 16 mars pour 4 belles dates à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Sans oublier les deux représentations scolaires du 14 mars qui ont réuni 15 écoles de la vallée pour un total de 1 680 enfants lors du concert de Siân Pottok. Un moment unique chaque année pour les amateurs de jazz, mais pas que...



Journée nationale du Souvenir

Mardi 19 mars, c'est au monument aux Morts que la FNACA avait donné rendez-vous aux Saint-Rémois pour commémorer les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Lirenval

Le Salon du Livre du 23 mars a attiré à Chevreuse autant de visiteurs que l'année précédente avec ses 130 rencontres et ses 25 auteurs ou illustrateurs présents. Rendez-vous le 5 avril 2025 pour la 25^e édition, sur le thème *des animaux et des hommes*.

Budget : des projets, des engagements

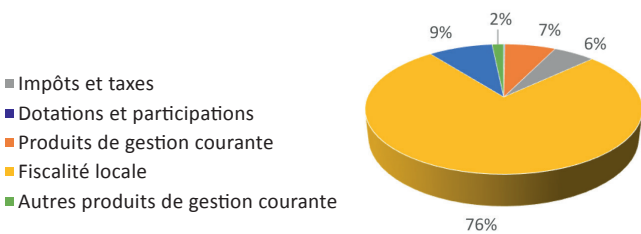
Les défis

Malgré la crise internationale et les contraintes financières, l'équipe municipale poursuit sa politique d'équipements et de services dans la continuité de ses engagements.

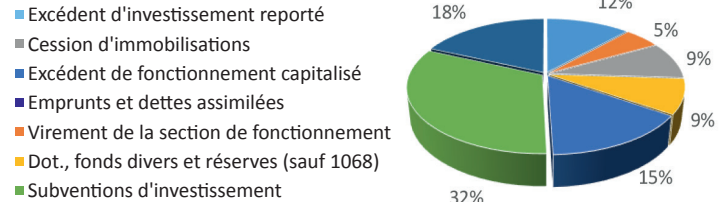
- Amélioration du cadre de vie et du bien-être des Saint-Rémois
- Développement économique du territoire
- Modernisation de la ville avec des projets structurants
- Renforcement des missions régaliennes de service public
- Préservation de la cohésion sociale et d'animation de notre ville notamment en augmentant les subventions à nos associations : 170 000 euros (165 000 en 2023)

En 2024, la Ville continue d'investir pour l'avenir

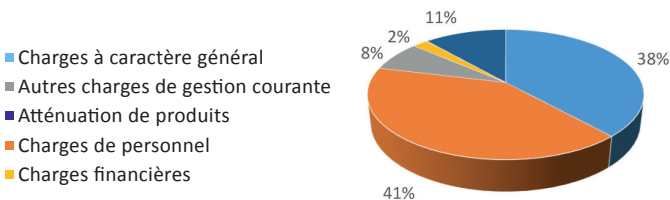
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



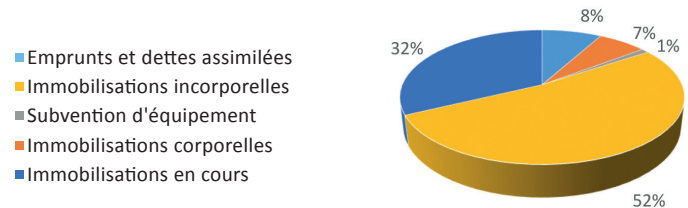
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Cette volonté implique des choix rigoureux

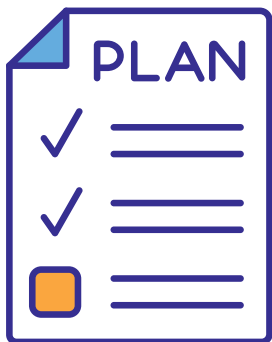
- Maintien des taux d'imposition pour impacter le moins possible le budget des familles
- Maîtrise de la dette et de la capacité d'investissement
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les priorités attractivité, sécurité, mobilité et environnement.

Objectif : prévoir dans chaque projet la recherche en économie d'énergie, le respect de l'environnement et l'occupation optimale des locaux.

Enveloppe globale des travaux d'investissement : 4.5 M€

- Modernisation et extension de l'école Jean Jaurès, second œuvre et berges de l'Yvette
- Travaux du marché couvert 2^e tranche
- Travaux d'aménagement intérieur de la crèche et de l'espace intergénérationnel du Cœur de ville
- Démolition des ateliers du Lavoir etc.

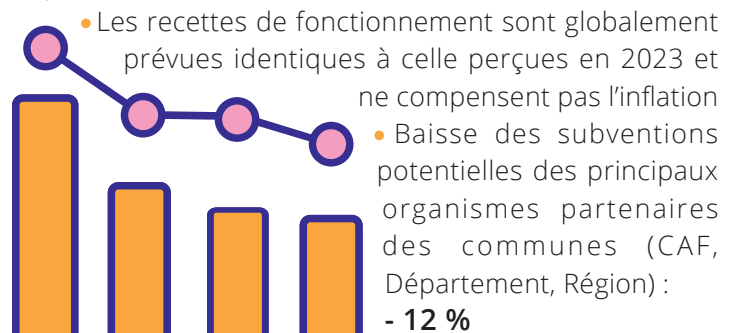


Et les travaux en cours et récurrents

- Fin des travaux sur les candélabres et installation des led
- Renforcement de la sécurité publique
- Création de voies de circulations douces
- Valorisation du patrimoine environnemental de la commune
- Poursuite de la mise aux normes de la voirie et des bâtiments communaux
- Plan de réfection triennal des trottoirs et de la voirie
- Travaux de modernisation dans les écoles

Les contraintes

- Baisse des recettes de fonctionnement : fort impact de la crise immobilière sur le montant des taxes de droits de mutation et la baisse de la contribution des entreprises se poursuit



Forte augmentation des tarifs de l'énergie
 2021 · 350 000 € - 2022 · 613 900 €
 2023 · 678 000 €





Hausse des dépenses obligatoires : contrairement à l'évolution de nos recettes de fonctionnement une partie importante de ces dépenses est impactée par l'inflation.

- La pénalité Loi Solidarité

et Renouvellement urbain : à la suite de la mise en carence de la ville depuis le 28 décembre 2023, le montant de notre pénalité annuelle est majorée de 100 % et se monte à 344 000 € pour 2024 (*)

() recours argumenté en cours auprès du Préfet des Yvelines pour demander la suppression de cette majoration*

- Les Contributions aux divers syndicats et organismes de coopération intercommunale et les fonds de péréquation (solidarité pour rééquilibrer les inégalités entre les communes)

Elles représentent à elles seules 1 679 617 € soit 13 % des dépenses de fonctionnement.

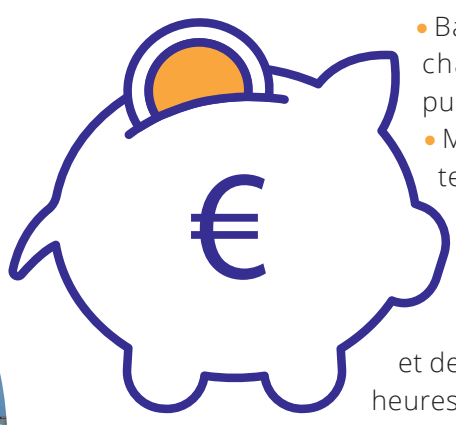
Comment maîtriser les dépenses ?

- Condition essentielle à l'équilibre budgétaire, le remboursement du capital de la dette sera couvert par des ressources propres **(montant : 1 883 M€).**



Recherche systématique de financements auprès de la Région Île-de-France, du Département et de la Caisse d'Allocations familiales. Montant attendu en 2024 : 2.3 M€

Stratégie de plan d'économies d'énergie



- Baisse de la température de chauffe dans les bâtiments publics
- Mise en place d'une gestion technique des bâtiments
 - Planification des périodes de mise en route des chaudières mieux adaptée
 - Diminution de la luminosité et de l'éclairage public à certaines heures.



Musiciens, faites-vous connaître !



La Fête de la musique 2024 se déroulera le vendredi **21 juin de 18h à 23h30**. Cet événement est destiné à encourager et promouvoir les pratiques amateurs et permettre à un large public de découvrir des musiques de tous les styles.

Cette manifestation réunit à Saint-Rémy-lès-Chevreuse plus de 1 000 personnes lors de cette soirée animée qui se déroule dans le parc derrière la mairie, en bord d'Yvette.

Pour cette nouvelle édition, le service de la culture et de l'événementiel recherche des groupes de styles variés (chanson française, électro, pop, rock, funk, etc.) voulant se produire en live et partager un moment avec le public pour compléter la programmation déjà arrêtée.

Les musiciens amateurs qui souhaitent se produire bénévolement peuvent candidater jusqu'au 13 mai !

Plus d'informations et candidatures culture@ville-st-remy-chevreuse.fr ou **01 30 47 05 08/06 32 12 35 94**.

Venez participer aux conseils de quartier !

Ces instances de démocratie participative associent les habitants d'une ville à la gestion locale. Les membres s'engagent à œuvrer dans l'intérêt général de la Ville, du quartier et des habitants.

Animés de manière autonome par les habitants, ce sont des espaces d'information, de dialogue et de concertation permanents entre les Saint-Rémois, les élus et les services municipaux.

Participer à votre conseil de quartier vous permet d'être mieux informé, de vous impliquer dans des projets de proximité, d'améliorer la vie quotidienne de votre quartier, de participer à une aventure humaine conviviale au service du mieux vivre ensemble.

Le Conseil de quartier se réunit au moins 3 fois par an à sa propre initiative ou à la demande de la Ville.

Pour toute information, contacter le Cabinet du Maire au 01 30 47 05 24 ou cabinet@ville-st-remy-chevreuse.fr

L'engagement numérique au service des citoyens

L'association Villes Internet a dévoilé le palmarès 2024 le 8 février dernier. C'est à Paris qu'Agnès Bosdarros, Adjointe déléguée au développement économique et au tourisme

et Adrien Selzer, Responsable du service informatique ont reçu le label pour la ville. Ce Label national *Territoires, Villes et Villages Internet* est attribué aux collectivités ayant mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des techniques de l'information et de la communication et de leurs usages citoyens.

Quelques actions notables ont permis à la Ville d'obtenir ce label pour la première fois :

- Équipement de toutes les classes des écoles élémentaires de TNI et



mise à disposition d'un PC portable aux enseignants.

- Cours informatiques à destination des seniors en partenariat avec la Croix rouge

- Service de téléassistance pour les personnes fragiles
- Accès à l'information via les réseaux sociaux de la ville : Instagram, Facebook, You tube et twitter
- Billetterie en ligne des spectacles
- Clefs numériques pour les associations et les agents de la Ville.
- Accès à un PC portable ou une tablette selon les missions pour tous les agents.
- Achat de matériel reconditionné.
- Contrôle à distance des informations de consommation des fluides sur les équipements publics.

Élections européennes 2024

Un 5^e bureau à Saint-Rémy

Depuis 1992, la carte des bureaux de vote n'avait pas évolué. L'accroissement de la population a conduit le Préfet des Yvelines, sur proposition du Maire, à créer un 5^e bureau. Pour plus de facilité et pour de meilleures conditions d'accessibilité, le bureau qui se trouvait à l'ancienne mairie et ce nouveau bureau se situeront tous deux à l'Envol. De plus, le bureau qui était situé à l'école Jacques-Liauzun sera déplacé à la maison de Beauplan. Le périmètre de tous les bureaux a évolué pour une répartition équilibrée.

L'ensemble des électeurs va recevoir une nouvelle carte électorale où figurera l'adresse de son bureau.

Le 9 juin, je donne un coup de main

Le fonctionnement des bureaux de vote repose essentiellement sur le bénévolat. En effet, en plus des élus et membres de partis politiques, ce sont des citoyens volontaires qui tiennent les bureaux. C'est un rituel républicain qui permet la collégialité des bureaux de vote. La création du 5^e bureau de vote nécessitera d'autant plus de citoyens mobilisés ce jour-là.

Vous voulez donner une journée, ou même quelques heures, en tant qu'assesseurs et scrutateurs ? Merci d'adresser votre candidature à cabinet@ville-st-remy-chevreuse.fr ou de joindre le 01 30 47 05 24.

Absent le 9 juin, je souhaite faire une procuration

Si vous souhaitez participer aux élections européennes mais que vous êtes absent, rien de plus simple, il suffit de vous rendre dans une gendarmerie ou un commissariat et de remplir un formulaire de procuration. Votre mandataire, celui qui votera pour vous le 9 juin, peut être inscrit dans n'importe quelle commune en France. Attention, un mandataire ne peut porter qu'une procuration établie en France.

Pour aller encore plus vite, vous pouvez préremplir votre procuration sur service-public.fr et la valider en gendarmerie ou commissariat.

S'inscrire sur les listes électorales : il est encore temps !

Il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, soit jusqu'au 1^{er} Mai en ligne et jusqu'au 3 mai en mairie.

Pour ce scrutin, comme pour les élections municipales, les ressortissants européens peuvent également s'inscrire sur une liste électorale complémentaire et ainsi élire un représentant au Parlement européen.

Pour s'inscrire, munissez-vous de votre pièce d'identité (en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans) ainsi que d'un justificatif de domicile à votre nom et mentionnant votre adresse sur la commune. Pour les autres cas (hébergés, contribuables de la commune, etc), vous pouvez vous référer au site service-public.fr

**Pour voter, j'ai la bonne pièce d'identité !
À quelques semaines des élections européennes, n'oubliez pas de vérifier la validité de vos pièces d'identité pour pouvoir participer au scrutin.**

Respectons nous !

La ville est notre bien commun : elle doit se partager dans le respect de la sécurité, du bien-être de tous et de son environnement. Vous êtes nombreux à nous faire part de comportements irrespectueux, qui empoisonnent votre quotidien. Voici un rappel des règles élémentaires, car être libre, c'est se gouverner soi-même !

LE BRUIT

Nuisances sonores (tondeuses, outillage, animaux...)
Tapage nocturne et diurne.

>ENJEUX

Conflits entre voisins.
Respect des autres.

>SOLUTIONS

Vérifier les horaires autorisés sur le site de la ville
Résoudre le conflit à l'amiable.
Contacter le 17 (gendarmerie)



POUBELLES/SACS DÉCHETS VERTS

>ENJEUX

Ne pas laisser les containers en permanence sur les trottoirs : sécurité piétons et salubrité.

>SOLUTIONS

Les sortir la veille au soir du ramassage.
(renseignements sur le site de la ville)

DÉPÔTS SAUVAGES

>ENJEUX

Salubrité, qualité de l'environnement, sécurité publique.

>SOLUTIONS

Enlèvement des encombrants et déchets électriques et électroniques) sur demande auprès du SIOM :
01 83 63 50 03.

Déchetterie de Villejust et ouverture d'une déchetterie sur le plateau de Saclay.

Appel de la Police municipale et verbalisation.



DÉJECTIONS CANINES

>ENJEUX

A l'évidence : salubrité et sécurité piétons.
Interdites sur l'ensemble des voies publiques, parcs et jardins.

>SOLUTIONS

Sacs à disposition dans plusieurs endroits de la ville.
Appel de la Police municipale et verbalisation.

DÉTRITUS

>ENJEUX

Respecter le cadre de vie :
l'espace public n'est pas une poubelle !

>SOLUTIONS

Corbeilles à disposition dans les quartiers de la ville.

Conserver ses petits déchets dans sa poche ou son sac !



VANDALISME/TAGS

>ENJEUX

Dégradation des bâtiments publics, murs, panneaux de signalisation, Respect de l'environnement, la sécurité, la salubrité et du budget communal.

>SOLUTIONS

Actes punis d'une amende de 3 500 € + travaux d'intérêt général.



NON RESPECT DE LA VITESSE

>CONSTAT

80 % des véhicules ne respectent pas 30 km/h dans les quartiers.

>ENJEUX

Sécurité des piétons, diminution de la distance de freinage = vie sauvée.

>SOLUTIONS

Responsabilité des conducteurs, contrôle de la Police municipale et verbalisation.



PROMENER SON CHIEN SANS LAISSE

>ENJEUX

Sécurité de tous : interdit dans toutes les zones habitées et en présence de promeneurs et dans les bois pendant la période de nidification.

>SOLUTIONS

Responsabilité des propriétaires, appel de la Police municipale et verbalisation.

HAIES SUR LA VOIE PUBLIQUE

>ENJEUX

Rendre les trottoirs praticables et les panneaux de signalisation visibles : sécurité de tous !

>SOLUTIONS

Obligation de tailler les haies (hauteur max : 1,80 m plantée à 0,50 m de la limite séparative). Les travaux peuvent être demandés par la Ville, à la charge financière du propriétaire.



LAVAGES DES VÉHICULES

>ENJEUX

Ne pas déverser les eaux polluées dans l'espace public et naturel.

>SOLUTIONS

Stations de lavage dotées de récupérateurs.

STATIONNEMENT ANARCHIQUE

>ENJEUX

Passage piétons, place personnes handicapées, trottoirs, piste cyclable...

>SOLUTIONS

Responsabilité des conducteurs, appel de la Police municipale et verbalisation.



CYCLISTES, WHEELER OU ÉLECTROTOTTEURS

>ENJEUX

Ne pas gêner les piétons, sécurité des plus fragiles.

>SOLUTIONS

Allure raisonnable et adaptée aux lieux ; descente du vélo sur les passages piétons, trottoirs, parcs et jardins publics. Appel de la Police municipale et verbalisation.

[5 prises de vue de cet article proviennent de la commune]

**Enfin, rappelons que notre ville n'est pas sale, mais salie !
Les services municipaux sont certes en charge de son entretien,
mais l'implication des Saint-Rémois est indispensable.
Alors, plus belle la ville ? Il en va de chacun d'entre nous !**

UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX mis à disposition gracieusement

>ENJEUX

Économies d'énergie, propreté, salubrité...Modération de la consommation d'eau potable.

Éviter les dépenses pour la réparation/réhabilitation des locaux qui sont le bien de tous !

>SOLUTIONS

Fermer les portes, éteindre les lumières, respecter les lieux car ce sont des biens communs.



Sobriété et biodiversité

La réduction et l'extinction de l'éclairage public sera expérimentée à partir du 2 mai dans le quartier de Beauséjour. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique de transition écologique engagée par la Ville, avec plusieurs objectifs : sobriété énergétique, préservation de la biodiversité et amélioration du cadre de vie.

Fonctionnement de l'éclairage public dans le quartier de Beauséjour :

- de la tombée de la nuit à 22h : 100 % d'intensité
- de 22h à 0h30 : réduction de 50 % de l'intensité lumineuse
- de 0h30 à 5h : extinction de l'éclairage
- de 5h à 6h : allumage à 50 % de l'intensité lumineuse
- de 6h au lever du jour : 100 % d'intensité

En France, environ 12 000 communes réalisent l'extinction de nuit toute l'année. Le retour d'expérience permet de bénéficier des bonnes pratiques qui ont été menées afin de concilier les enjeux environnementaux et les inquiétudes parfois exprimées par les habitants. C'est aussi pour cela que cette expérimentation est menée en accord avec la Gendarmerie.

Parlons urbanisme !



Judi 28 mars dernier s'est tenue une réunion publique d'information sur ce sujet à l'espace Jean-Racine en présence de Dominique Bavoil, Maire et de Jacques Bachelard, Conseiller municipal délégué aux permis de construire et PLU. Une cinquantaine de personnes était présente en plus des élus de la ville.

Pour rappel, le Conseil municipal a prescrit la révision du PLU le 24 juillet 2020. Du 9 octobre au 10 novembre 2023, une enquête publique a été ouverte, permettant au public de consulter le dossier, de formuler ses observations et de rencontrer le Commissaire Enquêteur, qui a émis un avis favorable à l'issue de l'enquête publique. Le 8 février dernier, le PLU a été approuvé.

Animée par Caroline Campos-Brétilon de la société Urbapol Consulting, la réunion a surtout donné la parole à maître François Benech, avocat au Barreau de Paris et enseignant à l'Université Paris-Saclay.

L'heure était donc aux explications factuelles. Après un point historique, maître Benech a souligné le caractère contraignant du cadre législatif dans lequel s'intègre le PLU : de par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) d'une part, de l'appartenance de la Ville au Parc naturel régional d'autre part. Il a rappelé son cadre juridique mais aussi ses processus d'élaboration et d'approbation.

Des temps d'échanges ont marqué la réunion, permettant à chacun de s'exprimer et au Maire de répondre aux interrogations. Parmi les sujets suscitant le plus de craintes : les contraintes liées au Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), les risques d'inondations, les mutations en zone constructible et les constructions de logements sociaux. Dominique Bavoil a rappelé que ce nouveau PLU protège encore plus l'environnement que le précédent. En revanche, en ce qui concerne les Logements locatifs sociaux (LLS) et les 25 % que prévoit la loi SRU, la Ville affiche un important déficit l'obligeant à construire des logements d'ici 2031. Une contrainte qui pesait déjà à l'ouverture de la révision du PLU et qui pèse encore plus aujourd'hui.

Sylvain Parisot, art et gastronomie

À 32 ans, ce Saint-Rémois est le chef cuisinier de la Jeanne-Aimée, une jolie table nichée près de Notre Dame de Lorette. Chef prometteur, il est passé par de nombreux établissements étoilés durant sa formation et a reçu le prix Balzac des mains de Guy Savoy en 2023.

Saint-Rémy, ma ville :

Comment s'est révélée votre passion ?

Sylvain Parisot : Enfant, j'étais gourmand et aussi très manuel. En 4^e, alors élève au collège de Coubertin, ma mère m'a proposé de passer une journée dans le restaurant d'un de ses amis, Chez Fernand à Paris. Je



n'avais alors jamais envisagé de devenir cuisinier. Cette journée a été une révélation, j'ai tout aimé, l'ambiance, le feu, le service, l'énergie qui se dégageait en cuisine. En fin de journée, de retour à Saint-Rémy, je savais que c'était ça que je voulais faire de ma vie.

SRMV : *Quel a été ensuite votre parcours ?*

SP : Lors de mon stage de 3^e, je suis retourné Chez Fernand, et puis à l'âge de 14 ans, j'ai décidé de débiter un BEP en apprentissage et ai eu la chance d'intégrer l'école Ferrandi, qui forme l'élite de la gastronomie. J'ai enchaîné ensuite avec un bac pro et ai rejoint la brigade de Habitude à Paris, alors 2 étoiles au guide Michelin. Pendant ces 4 années d'apprentissage, j'ai vraiment appris les bases de la cuisine française avant de rejoindre, toujours à Ferrandi, l'école supérieure de cuisine française. J'ai pu y parfaire ma formation dans 2 restaurants 3 étoiles, Lameuloise du nom de son créateur en Bourgogne et un établissement fermé

aujourd'hui en Alsace qui faisait de la cuisine moléculaire. J'ai voulu avoir un parcours le plus éclectique possible afin d'apprendre des techniques différentes.

SRMV : *Quelles sont les cuisines dans lesquelles vous avez ensuite travaillé ?*

SP : Une fois mes études terminées, je

suis retourné à Lameuloise en commençant commis et en ressortant chef de partie. J'ai rejoint ensuite La Marine à Noirmoutier doublement étoilée à cette époque ; une cuisine unique d'Alexandre Couillon, désormais 3 étoiles. Nous allions chercher nous-mêmes les produits dans notre environnement immédiat, le potager, la mer, ... Un passage qui m'a profondément marqué. Puis je suis retourné à Paris chez Elmer, en tant que chef de partie puis second, pour pratiquer une cuisine notamment au feu de bois. Ensuite, une période très formatrice a suivi aux côtés de Pascal Barbot, 3 étoiles. Ce grand chef faisait voyager ses équipes pour développer leur curiosité. Le Covid arrive au moment où j'intègre Fulgurances, un lieu accueillant de jeunes chefs émergents en résidence, où j'ai cuisiné pour les soignants. C'est là que je rencontre ceux avec qui je m'associe pour créer la Jeanne-Aimée, un concept qui a reçu le prix Staub

Lebey du Meilleur bistrot de l'année.

SRMV : *Comment avez-vous pu intégrer toutes ces cuisines prestigieuses ?*

SP : Tous les jeunes rêvent d'intégrer les cuisines de restaurants étoilés. J'ai débuté ma carrière en bas de l'échelle, comme tous. Il a fallu ensuite faire preuve de volonté et démontrer mes compétences dans le milieu de la haute gastronomie dans lequel je n'avais aucun code, pas de référence. Les moments de doute ont été très nombreux, j'ai pu les surmonter grâce aux soutiens de mes parents.

SRMV : *Comment s'organise votre vie de famille avec ce métier exigeant ?*

SP : J'ai rencontré mon épouse Keiko dans les cuisines de Lameuloise, elle était alors élève dans la grande école japonaise de Shizuo Tsuji, ami de Paul Bocuse. Nous connaissons donc bien l'un et l'autre les contraintes de nos métiers et notre famille est très présente. Aujourd'hui, nous aspirons à monter ensemble une affaire à la campagne pour créer une cuisine beaucoup plus identitaire.

PRIX BALZAC POUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Sylvain Parisot a reçu le Prix Balzac pour la création contemporaine avec l'artiste Noémie Sauve pour avoir inventé une recette et l'œuvre artistique *Les métamorphoses de la fougère*.





Fils tendus et pinces à linges

La manifestation d'art participatif, *La Grande Lessive®* a rassemblé pour sa 35e édition l'ensemble des élèves des écoles Saint-Exupéry, Jean-Jaurès et Jean-Moulin. Elle se déploie deux fois par an, en reprenant le rythme de la pratique ancestrale de la lessive qui réunissait autour d'un même point d'eau les habitants d'un quartier ou d'une cité.

Les thèmes *Faire des bulles ?* et *Avec ou sans eau* ont permis aux élèves de travailler autour d'artistes, d'utiliser des médiums et techniques diverses pour s'approprier les sujets. Les travaux ont été exposés les jeudi 21 et vendredi 22 mars dans l'impasse de l'école maternelle Saint-Exupéry et sur les grilles des écoles élémentaire Jean-Jaurès et Jean-Moulin. Les parents et les Saint-Rémois ont pu apprécier les travaux exposés des enfants.



L'école Liauzun en séjour à Saint-Julien-Chapteuil du 4 au 8 mars.

Une classe de découvertes, c'est pour l'enfant un temps pédagogique en dehors de son environnement scolaire habituel au cours duquel il en apprendra beaucoup sur la culture, le patrimoine, l'environnement,... et c'est aussi parfois, le premier séjour hors du foyer, une occasion de vivre ensemble au sein d'un groupe. Ces voyages scolaires sont organisés à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants qui conçoivent la totalité du projet pédagogique tandis que la Ville gère toutes les démarches administratives du séjour. Les activités pratiquées lors de ces déplacements viennent en appui des programmes scolaires et permettent de nourrir le projet pédagogique de la classe.

Cette année, 5 classes prennent la route. Les CP, CM1 et CM2 de l'école Jacques-Liauzun sont partis au mois de mars et les CM1 et CM2 de l'école Jean-Moulin quitteront Saint-Rémy-lès-Chevreuse du 29 avril au 3 mai en direction de l'île de Noirmoutier.

Le souhait de la Ville est de faciliter le départ de tous les enfants. De ce fait, la participation financière des familles est calculée à partir du quotient familial tenant ainsi compte des ressources. La Ville finance ces 2 séjours à hauteur de 9 000 €. Tous ces projets ne seraient pas réalisables sans l'investissement et la démarche volontaire des enseignants qui sont responsables de leurs élèves durant toute la durée du séjour.

Mai en Scène

Les danseurs et les artistes invités

de l'association H2G investiront cette année encore la scène du théâtre Raymond-Devos pour l'édition 2024 de Mai en Scène. Fruit d'un long partenariat avec le pôle enfance et jeunesse de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Mai en Scène est plus qu'une simple représentation, ce sont 2 jours qui mettent à l'honneur la culture Hip-Hop grâce à des

jeunes pleins de passion et à des artistes de renom. En effet, le public découvre les prestations et le travail accompli par les enfants mais aussi les performances de professionnels. De nombreuses compagnies viennent chaque année pour rendre le show encore plus dynamique et proposer une nouveauté artistique, mettre en lumière cette culture et en partager les valeurs avec les plus jeunes. Cette année, avec l'inscription du breaking au programme des Jeux Olympiques

aux côtés du surf, du skateboard et de l'escalade, ce sera évidemment Paris 2024 qui sera mis à l'honneur. **24 et 25 mai à 20h.**

Pour cette nouvelle saison, Ocalyce des arts ouvrira les portes du festival avec sa création originale, un spectacle authentique qui au fil des scènes relie toutes les générations pour vous raconter l'héritage du jazz -**18 mai à 20h et 19 mai à 15h.**

Plus d'infos : 06 26 02 33 60 (H2G) / 06 12 33 50 26 (Ocalyce des arts)

Pour des JO inclusifs



Une réunion exceptionnelle avait été organisée à Saint-Rémy-lès-Chevreuse le vendredi 22 mars dernier, la veille de la convention nationale des volontaires engagés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cette belle journée s'est déroulée à L'Arche d'Aigrefoin. Entre les activités sportives, les répétitions du flash-mob des 60 ans et la présence d'athlètes de haut niveau, les rires et les échanges ont été au rendez-vous. Les témoignages des trois invités Clémence Wattecamp, athlète de haut niveau en aviron adapté, investie dans le projet de L'Arche au Havre, Baptiste Communal, athlète en athlétisme adapté habitant à L'Arche à Clermont-Ferrand et Delphine Réau, double médaillée olympique en fosse olympique (tir) ont fait découvrir aux volontaires des JO de Paris 2024, la réalité de la vie de sportif de haut niveau. 83 volontaires en situation de handicap membres de L'Arche et 70 accompagnants dédiés seront présents sur les sites olympiques et paralympiques et joueront un rôle prépondérant dans l'organisation des Jeux. Ils seront le visage des JO de Paris 2024 et porteront haut les valeurs d'ouverture et d'inclusion lors de ces Jeux.



pour-les-personnes-ages.gouv.fr

C'est le site internet officiel des personnes âgées et de leur proche. Vous avez besoin d'aide ? Il vous guide. Ce portail national d'information délivre des contenus fiables pour assurer l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées. Il est animé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie avec le soutien du ministère des Solidarités et des Familles.

Connaître les aides disponibles, s'informer sur ses droits et sur les démarches à engager, autant d'informations officielles et concrètes pour guider les personnes dans leur parcours et répondre aux questions les plus fréquentes.

pour-les-personnes-ages.gouv.fr



Allô Autonomie

Le Département des Yvelines propose une nouvelle offre : l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Les Yvelinois peuvent joindre le centre d'appel départemental Allô Autonomie. Ils pourront obtenir des informations sur la prévention et l'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie. Les seniors (à partir de 60 ans), les personnes en situation de handicap ainsi que leurs aidants sont concernés.

Ce numéro unique permet de répondre aux questions sur l'ensemble des dispositifs du Département et de l'Agence AutonomY dans le domaine de l'autonomie.

Pour contacter Allô Autonomie, un seul numéro donc : 0 801 801 100 (appel gratuit). Allô Autonomie est joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

SYSTEME D'ACCES AUX SOINS EN VALLÉE DE CHEVREUSE

Besoin de consulter rapidement un médecin ?

- En journée**
Contactez votre médecin traitant
- En journée**
En cas d'absence ou si vous n'avez pas de médecin traitant essayez de contacter un autre médecin
- A tout moment**
Si pas de rendez-vous disponibles
Appelez le 15 Vous aurez accès à un médecin régulateur qui vous orientera
- Dimanches & jours fériés**
Médecin de garde de 9h00 à 13h00
Appelez le 15 Le médecin régulateur pourra vous orienter

Appelez le 15 en cas d'urgence vitale en cas de doute sur la gravité de la situation

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Vallée de Chevreuse
Vallée de Chevreuse
CPTS

LORA 2020

En tant qu'élus, nous avons de nombreux défis à relever, dans un contexte économique et social difficile et face à un repli sur soi constaté notamment par des comportements de plus en plus individualistes.

Être élu, c'est, au contraire, se mettre au service des autres, sans distinction, préparer l'avenir et surtout défendre l'intérêt public. C'est un exercice d'équilibriste, pragmatique et non idéologique.

Car, d'un côté, les attentes sont fortes et de l'autre, les ressources diminuent. L'élaboration du budget est une séquence d'arbitrages et de choix importants, avec la volonté d'assurer une stabilité fiscale. Mais nos choix ne peuvent se réaliser qu'avec l'expertise et l'implication des services municipaux à construire une ville harmonieuse, au service de tous.

Citons quelques exemples, non exhaustifs :

- Entretien de 80 km de voirie, espaces verts, bâtiments publics, 235 demandes traitées, 200 interventions de nettoyage urbain, interventions neige et événements climatiques
- 136 000 sacs déchets verts distribués
- 250 actes état-civil, 2 679 CNI et passeports
- 10 000 portages de repas, 45 demandes de logements traitées
- 46 interventions de la Police municipale, 189 opérations de sécurité, 660 PV pour infractions
- 33 fêtes, animations, spectacles et 596 demandes en logistique
- 640 repas par jour servis aux enfants des écoles
- 725 élèves scolarisés

- 140 enfants par jour en garderie périscolaire

- 170 adhérents à la Noria, 3 cafés-concerts, 257 pass-jeunes
- 100 tout-petits dans les crèches
- Préparation de 9 conseils municipaux, réponses à des centaines de courriers ou mails
- 342 demandes d'autorisation d'urbanisme...

D'autres directions (Finances, Ressources humaines) n'ont pas de lien direct avec les habitants mais sont essentielles pour le fonctionnement de l'administration.

Nous souhaitons ainsi rendre hommage aux femmes et hommes qui, chaque jour, œuvrent avec professionnalisme et engagement pour un service public de qualité et à la réalisation de nos projets.

Saint-Rémy Toujours

La révision du PLU s'est faite sans concertation avec les Saint-Rémois. Aucun atelier sur les Opérations d'Aménagement Programmées (Domaine de Chevincourt, Terrain des Sœurs, Secteur Gare). Ce constat a été fait par le Commissaire-Enquêteur lui-même. Les demandes des associations ont été largement rejetées, même lorsqu'elles étaient appuyées par les recommandations de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Les choix effectués sont ceux d'une équipe majoritaire en place qui n'a pas cherché à faire émerger une vision partagée par les Saint-Rémois. Avec ce PLU, elle va engager notre ville dans une croissance démographique et immobilière déraisonnée et non voulue par une grande majorité des

Saint-Rémois !

Oui, nous sommes en carence de logements sociaux et nous sommes même premiers au palmarès. Mais ce n'est pas en construisant des ensembles immobiliers avec 40% de logements sociaux que nous rattraperons notre retard. La solution retenue aboutira à la BÉTONISATION de notre commune, avec plus de voitures, plus d'embouteillages, plus de pollution, ...

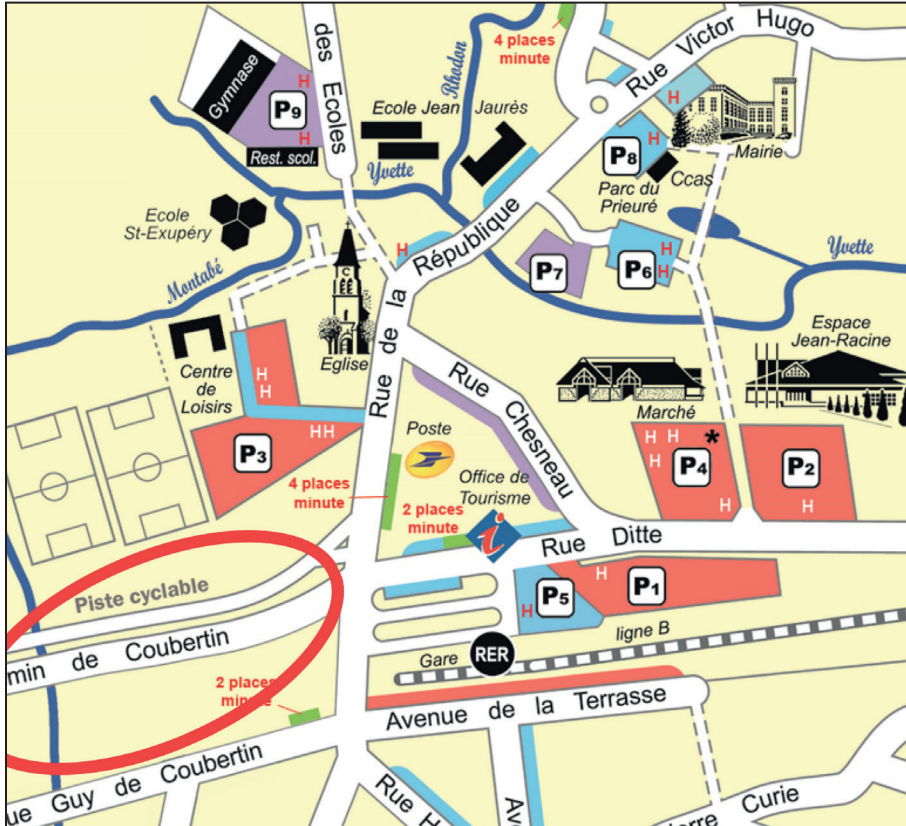
Alors que d'autres villes font des choix différents comme par exemple Rambouillet :

« Limiter la hauteur des constructions, ce sera 13 mètres maximum » : à Saint-Rémy, on fait l'inverse, on augmente les hauteurs autorisées jusqu'à 15 mètres. « Garder les arbres » : Rambouillet a lancé, avec l'ONF, un recensement des

arbres à préserver; à Saint-Rémy, on refuse de prendre en compte le travail des associations qui ont recensé les arbres remarquables de notre commune et qui en demandent la protection.

« Nous envisageons de geler les constructions, le temps de construire un projet global. Cela n'a aucun sens de densifier maintenant, alors qu'il est prévu un aménagement complet du pôle gare de Rambouillet » ; à Saint-Rémy, à l'inverse, on se précipite, on fait voter une OAP en dehors de tout projet global d'aménagement du pôle gare.

Sophie Minec
Floriane Varetta
Jean-Louis Binick
Vos élus de l'opposition.



Un week-end bien chargé

Le samedi 27 et le dimanche 28 avril, Saint-Rémy-lès-Chevreuse accueillera 3 événements en plus des activités qui se déroulent habituellement chaque week-end sur la commune. *La Jean-Racine*, la grande fête du vélo francilien attend 3 500 cyclistes au départ du Domaine de Saint-Paul, un événement exceptionnel. *Les rencontres dansées* regrouperont 10 écoles et associations au Complexe sportif des trois Rivières (C3R) et dans les Hauts de Saint-Rémy, l'association VHSR organise un rendez-vous incontournable, *le Printemps des artistes*. Les participants et le public attendus nombreux durant ces 2 jours vont nécessiter des fermetures de voirie et de parcs de stationnement.

Circulation et stationnement difficiles les 27 et 28 avril

Le Chemin de Coubertin sera fermé le samedi 27 avril de 10h à 20h et le dimanche 28 de 6h à 18h. Il sera réservé aux cyclistes de *La Jean-Racine* avec un sens de circulation Gare vers Chevreuse.

L'accès au quartier de Beauséjour sera interdit aux participants de la fête du vélo. Un filtrage sera mis en place durant le week-end. Le parking du C3R (P9) sera fermé au public et réservé aux danseurs ces deux jours, quant aux parkings de l'espace Jean-Racine (P2 et P4) et du prieuré (P6 et P7), ils seront réservés le samedi aux clients du marché.

Les 27 et 28 avril, privilégiez les transports en commun et les mobilités douces !

Location de courte durée



Vous devez déclarer votre logement.

Vous voulez mettre en location votre domicile, ou votre résidence secondaire, durant une courte période, par exemple durant vos vacances, le weekend ou à l'occasion des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques ? Vous pouvez le faire, à la condition de le déclarer préalablement à la mairie et aux impôts, et de respecter les règles de location d'un meublé de tourisme. De plus, vous devez collecter la taxe de séjour et la reverser auprès de la Communauté de communes (CCHVC). Plus d'infos sur Fiscalité-Nouvelle taxe additionnelle à la taxe de séjour en Île-de-France | **Service-Public.fr** et sur <https://cchvc.taxesejour.fr/> Formulaire et à adresser au maire de la commune de l'habitation : https://www.entreprises.gouv.fr/files/directions_services/tourisme/hebergement/cerfa_1400404_meubles.pdf





Carte d'identité et passeport : pensez à les renouveler !

Vérifier la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler ! Après avoir complété votre pré-demande en ligne vous devrez impérativement prendre rendez-vous en mairie afin que votre demande puisse être instruite. Les enfants mineurs doivent être accompagnés du représentant légal qui exerce l'autorité parentale.

Infos + : <https://www.ville-st-remy-chevreuse.fr/ma-ville/demarches-administratives/titres-securises/>

Déchets végétaux

Le Siom a acté pour le dernier trimestre 2024 le remplacement des sacs en papier à usage unique par des bacs pour la collecte des déchets végétaux. Le syndicat communiquera auprès des habitants du territoire sur les modalités pratiques de cette évolution au cours des prochains jours.

En attendant, les distributions de sacs de déchets verts continuent au 51, rue Ditte de 9h30 à 12h, **les samedis 27 avril, 11 mai, 25 mai, 8 juin et 22 juin.** Sur présentation de la carte (délivrée sur place) ou justificatif de domicile et pièce d'identité obligatoires.

carnet saint-rémois

Naissances

14/01/24 Olivia Jourden
18/01/24 Liv Brault de Regnault
de Lannoy de Bissy
20/01/24 Armand Perrot
28/01/24 Émilie Robin Granda
02/03/24 Israh Ansoir
08/03/24 Rose Goaziou

Félicitations aux parents !

Décès

23/01/24 Maurice Bonnaud
23/01/24 Andréas Kupferberg
24/01/24 Denise Trouessard
27/01/24 Martine Carmeille
27/01/24 Bernard Moscodier
31/01/24 May Bliék
04/02/24 Bernard Ethiévent
04/02/24 Roger Pointot
04/02/24 Huguette Prunet
08/02/24 Jacqueline Leclercq
11/02/24 Meiyu Chen

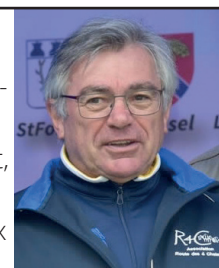
14/02/24 Joël Koralewski
01/03/24 Denise Riwan
05/03/24 Charles Massabki
06/03/24 Martine Carceles

09/03/24 Sava Savic
20/03/24 Adrienne Michaud
**Toutes nos condoléances
aux familles.**

Le Président de l'association R4C, Jean-Pierre Vallade nous a quittés brutalement fin janvier. Amoureux du football, ses multiples blessures l'avaient obligé à trouver un sport de reconversion : la course à pied. Très rapidement, son investissement l'a amené à prendre d'abord la Vice-présidence de l'association de *la Route des 4 Châteaux* aux côtés de Stéphane Chuberre puis en 2014, la Présidence. Fort de son investissement associatif, il a fait partie également de *la Chorale chevrotine Les Troubadères* et a été aussi Président de l'association *Renault Histoire*, son métier de passion.

Le 17 mars dernier ses petits-enfants ont franchi la ligne d'arrivée de la *Récré des 4 Châteaux*, un bel hommage à celui pour qui c'était la course de cœur.

La Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse adresse à la famille et aux proches ainsi qu'aux membres du bureau de l'association R4C et ses nombreux bénévoles ses plus sincères condoléances.



En route pour le musée

> Jusqu'au 14 juillet, les samedis et dimanches de 14h à 19h
Musée de la Fondation de Coubertin

Ce printemps 2024, le musée de la Fondation de Coubertin propose une exposition temporaire qui vous emmène à la découverte de la création sculptée d'une artiste d'origine polonaise, Maria Papa Rostkowska. Proche de Jean Arp, de Lucio Fontana et de la Nouvelle École de Paris, cette sculptrice initiée d'abord à la terre cuite, s'est ensuite passionnée pour le marbre, son matériau de prédilection. Selon les techniques traditionnelles, elle les taillait à même les carrières italiennes de la marbrerie Henraux à Querceta, foyer de la sculpture contemporaine internationale.

www.coubertin.fr/informations-pratiques
resa.musee@coubertin.fr
01 30 85 69 89.



Voguent les petits bateaux

> Dimanche 21 avril de 10h à 17h
Lac de Beauséjour



L'association des Modèles nautiques des 3 vallées organise une rencontre sur le thème Belle plaisance et vapeur, avec la participation de clubs de la région. Pour les passionnés comme les néophytes !
Entrée gratuite

Ciné-débat L'habitat participatif

> Mardi 23 avril à 20h30
Espace Jean-Racine

Ce mois-ci, l'association Paroles en action nous invite à actualiser nos questionnements sur la propriété, l'écologie, la coopération, la transmission ...autour du film de l'utopie de Josiane Zardoya et Maité Debats. Le débat qui suivra, traitera du thème habiter ensemble et chacun chez soi avec, pour nourrir et illustrer cet échange, la participation des résident.es de la Maison du Val à Meudon, de l'habitat les Saulaires de Guyancourt et de la Renardière à Saint-Lambert-des-Bois.

Entrée gratuite. Participation libre



Célébrer la danse

> Vendredi 26 avril à 20h30
Espace Jean-Racine

Qu'elle a fait du chemin, la bande de copains qui multipliaient les spinheads sur le parvis opportunément lisse de l'Opéra de Lyon ! Depuis ses débuts et sa première pièce Si...si !, le Pockemon Crew, ce n'est pas moins de 10 spectacles présentés dans plus de cinquante pays, un statut de référence mondiale et une belle histoire d'émancipation. C'est cette histoire, et celle d'un aboutissement artistique, que la compagnie souhaitait raconter à l'occasion de cette dernière création De la rue aux JO.

Tarif : 15/22/30€. Tout public à partir de 6 ans.



La Jean Racine

> Samedi 27 avril de 9h à 19h et dimanche 28 avril de 7h à 17h
Départs du Domaine de Saint-Paul

Deux jours 100% plaisir sur les superbes parcours concoctés par l'association Véloxygène ! Ces randonnées vélo sont ouvertes à tous, que ce soit en VTT ou sur route, il existe différents parcours en fonction de vos envies.

Découvrez les modalités d'inscription et consulter le programme sur <https://lajeanracine.fr>





Rencontres dansées

> Samedi 27 avril de 17h à 20h et dimanche de 10h à 18h

Complexe sportif Les 3 Rivières

Samedi, soyez le spectateur des démonstrations de Break dance, modern-jazz, contemporain, danse moderne, danse classique, hip-hop ou encore street-jazz, il y en aura pour tous les goûts !

Dimanche, c'est vous qui dansez ! Les professeurs des écoles et associations participantes viendront donner des cours sur toute la journée, ouverts à tous et pluridisciplinaires. Venez découvrir de nouvelles disciplines, parfaire votre technique, ou simplement vous faire plaisir !

Tout public. Participation sur inscription, rendez-vous sur www.danse78.fr rubrique Actualités

À la découverte de la Vallée

> Samedi 27 avril à 14h30

Château de Mauvières à Saint-Forget

Demeure de la famille de Cyrano de Bergerac qui inspira le personnage célèbre d'Edmond Rostand, le château a gardé son allure du XVIII^e siècle : parc à l'anglaise, jardin d'eau à la française, sculptures contemporaines, magnifiques parterre de fleurs et un beau pigeonnier Louis XIII.

Tarifs adhérents 10€, non adhérents 15€.

Visites guidées. Inscriptions obligatoires à l'Office du patrimoine opcnhvc@gmail.com

Le Printemps des artistes arrive

> Dimanche 28 avril de 10h à 18h

Maison de Beauplan, rue de la Clairière

Pour cette 13^e édition, l'association Vivre les Hauts de Saint-Rémy a su encore une fois réunir sculpteurs, photographes et peintres de talent qui vous présenteront leurs réalisations dans une ambiance conviviale et parfois musicale...

Découvrez les artistes qui participent à cette exposition, cette année sur le site internet de l'association www.vhsr.fr/printempsdesartistes Entrée libre



Pommes d'amour

> Dimanche 28 avril à 17h30

Espace Jean-Racine

Un spectacle de danse et théâtre interactif dans lequel trois frères et sœurs se souviennent de leurs vacances dans un parc d'attractions et surtout de la complicité et de l'amour qui les unissaient face aux moqueries entendues à la vue de leur frère dans son fauteuil roulant interprété par Nathan Wayne, danseur professionnel de break dance en situation de handicap vu dans La France à un incroyable talent.

Tarif : 5€. Tout public à partir de 6 ans



Vente de printemps

Vendredi 3 et samedi 4 mai de 10h à 18h

Ferme d'Aigrefoin, chemin d'Aigrefoin

Découvrez les produits de l'ESAT : confitures, chutneys, soupes et autres conserves de fruits et légumes cultivés dans le jardin maraîcher, mais aussi plants de fleurs et de légumes annuels et vivaces, produits d'artisanat (articles de couture, décoration, céramiques, bougies, bijoux...). Vous trouverez également du vin et produits d'autres communautés de l'Arche.





Les Coups Tordus

> Vendredi 3 mai et samedi 4 mai à 21h
Espace Jean-Racine

La troupe de l'Éphémère de la MLC revient avec une nouvelle comédie déjantée : un ministre corrompu, un député magouilleur, un dossier compromettant qui passe de main en main, trois jeunes femmes honnêtes sur lesquelles s'abat une effarante série d'entourloupes.... Tout cela donne une pièce désopilante qui pose enfin la vraie question : un homme politique est-il un être humain ?

Une comédie de Pierre Sauvil. Mise en scène : Philippe Castaing. Billetterie en ligne. Renseignements, bande annonce et réservations : 06 51 13 09 69
www.mlcstremy.org



À NOTER

Fête des enfants

> Dimanche 5 mai à partir de 14h30
Lac Beauséjour
L'Association Les Habitants de Beauséjour vous invite à L'Olympiade des canetons en cette année olympique. Au programme : déguisements, jeux ludiques et sportifs, relais de la flamme ainsi qu'un goûter précédant une remise de prix.

Cet événement est destiné aux enfants ayant entre 4 et 10 ans, lors de la réservation, il faudra préciser leur âge pour la confection des déguisements. Notez que la présence des parents est nécessaire.

Date limite d'inscription : 28 avril

Participation financière : 3€ / enfant.



Bric à brac et Broc

> Mercredi 8 mai de 8h à 18h
Chemin de Coubertin
Prêts pour chiner ? Le vide-greniers organisé par La Noria est complet. Les 140 exposants vous y attendent. Restauration sur place.
Entrée libre

Commémoration du 8 Mai

> Mercredi 8 mai à 12h15
Monument aux Morts
Le Maire, Dominique Bavoil et le Conseil municipal présenteront leurs vœux à la population et aux corps constitués.
Les Saint-Rémois sont conviés à cette cérémonie.

CINÉ SENIORS

TICKET TO PARADISE
Mardi 7 mai 14h30
Espace Jean-Racine
3€

Accompagnement
véhiculé gratuit sur
demande CCAS
01 30 47 48 40



Troc des plantes du Rhodon

> Dimanche 5 mai.
De 10h30 à 12h : dépôts et de 15h à 16h30 : choix des végétaux
Moulin des Eaux Vives,
entrée rue de Port Royal

L'association des habitants du quartier du Rhodon organise son Troc des plantes ouvert à tous. C'est l'occasion de rencontrer d'autres amateurs de jardinage et d'échanger des plants pour vos jardins.
Entrée libre



HIP-HOP

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - 2023

SRLC - COMMUNICATION - 2024

DE LA RUE AUX JEUX OLYMPIQUES

Cie Pokemon Crew

TARIFS
30/22/15€



©MATTHEW-TOTARO

ESPACE JEAN RACINE

Saint-Rémy
lès-Chevreuse



VENDREDI
26 AVRIL

DÉBUT SPECTACLE
20h30

LICENCES N°1-1111.686, 2-1111.685, 3-1111.684

@ culture@ville-st-remy-chevreuse.fr

01 30 47 05 08



www.ville-st-remy-chevreuse.fr